

Mobilité par temps de crise

Histoire

Après le recensement de 1982, l'analyse de la période intercensitaire 1975-1982 avait montré pour la première fois une baisse de la mobilité des Français, dans leur changement de logement et surtout dans leur mobilité interrégionale. Les résultats détaillés du recensement de 1990 permettent aujourd'hui l'analyse de la période 1982-1990.

La baisse de la mobilité se poursuit comme l'indiquent les résultats du *Tableau I* qui rapporte la mobilité annuelle de trois périodes successives : 1968-1975, période de mobilité maximale au cours de laquelle 48,9 % de la population avait changé de logement et 9 % de région ; 1975-1982, qui avait vu pour la première fois un retournement à la baisse de la mobilité des Français, et la dernière période, 1982-1990.

La baisse de la mobilité s'accroît pour les changements de logement, alors qu'elle se ralentit pour les changements de région et de département. Cela peut être rapproché de la baisse du rythme de la construction, les logements neufs étant surtout destinés aux nouveaux propriétaires, dont la migration est généralement de courte distance.

Géographie

La mobilité résidentielle totale est plus élevée dans diverses régions, de la Normandie à la Méditerranée, en passant par l'Ile-de-France et Rhône-Alpes (*figure 1*). Dans les régions de la moitié nord et est de la France, les changements de logement s'effectuent à courte distance, alors que dans la moitié sud il y a relativement plus d'immigrants extérieurs à la région. La Picardie, le Centre et la Basse-Normandie bénéficient du desserrement de l'Ile-de-France (*figure 2*).

Cinq millions de personnes ont changé de région, mais, compte tenu des compensations, le bilan net ne comporte que 800 000 personnes. La géographie des soldes migratoires est d'une extraordinaire stabilité depuis 1975. Elle va dans le sens d'un déclin des populations de la Lorraine, du Nord-Pas-de-Calais, de la Champagne-Ardenne et de l'Ile-de-France, et d'une croissance des populations méridionales, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), Midi-Pyrénées et Aquitaine. Aux régions bénéficiaires s'ajoutent le Centre, entre Paris et la Loire, et Rhône-Alpes dans le Centre-Est (*figure 3*). Bien que les soldes migratoires aillent dans le même sens

Période intercensitaire	Logement	Migrations par changement de		
		commune	département	région
1968-1975	9,7	6,1	2,9	1,8
1975-1982	9,4	5,9	2,7	1,7
1982-1990	8,6	5,6	2,6	1,6

Source : *Population et Sociétés*, INED (Institut national d'études démographiques), mai 1993, n° 279.

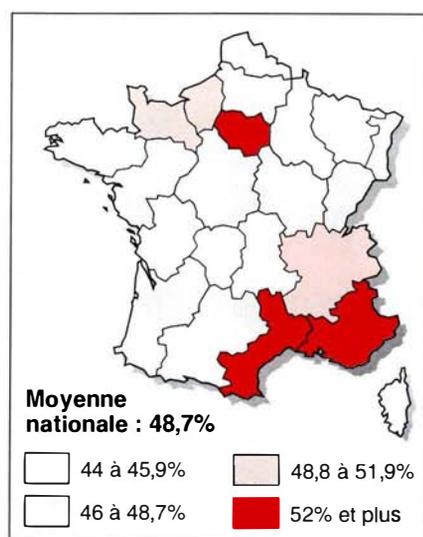


Figure 1. **Taux de changement de logement entre 1982 et 1990.**

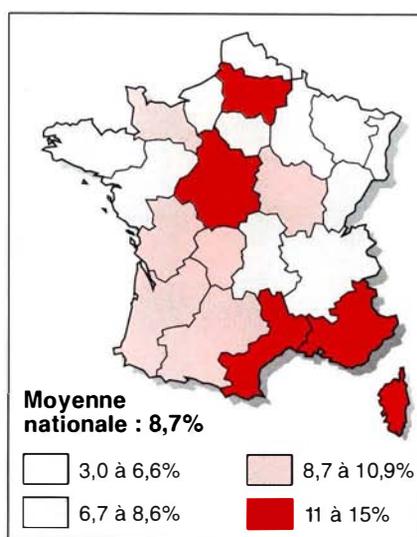


Figure 2. **Attraction lointaine 1982-1990. Proportion de personnes qui habitaient une autre région en 1982.**

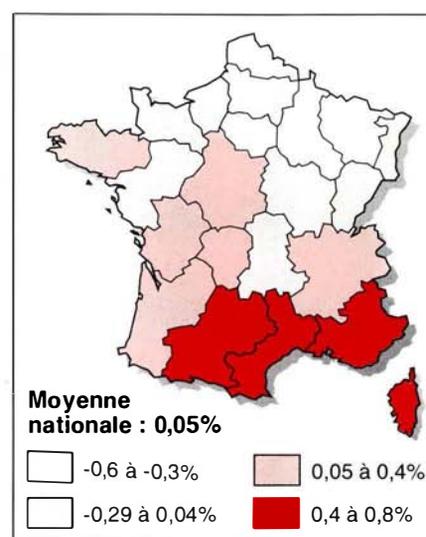


Figure 3. **Solde migratoire annuel 1982-1990.**

depuis 1975, les amplitudes se sont un peu rapprochées au cours des années 1980 (le déficit de l'Île-de-France s'est réduit de moitié : - 3,6‰ par an entre 1982 et 1990 contre - 6,4‰ de 1975 à 1982).

Sociologie

Qui déménage ? Les jeunes de 25-29 ans bien sûr. La mobilité baisse de plus de moitié après 40 ans et se relève légèrement après 75 ans, correspondant au départ hors de leur domicile des personnes âgées (Tableau II). Les différences selon les catégories socioprofessionnelles sont bien connues : mobilité géographique faible pour les agriculteurs et les travailleurs indépendants, maximale pour les cadres supérieurs, diminuant avec le statut des salariés dans l'entreprise. Deux résultats contredisent cependant les idées reçues.

- les chômeurs sont plus mobiles que les actifs : une explication plausible n'est pas tant que la recherche d'un emploi incite à la mobilité, mais plutôt que la mobilité du chef de ménage peut entraîner la perte d'emploi d'autres membres du ménage !
- les étrangers ont plus changé de logement que les Français, mais changent moins volontiers de région ■

Tableau II			
PROPORTION DE POPULATION MOBILE (%)			
	Changement de logement ⁽¹⁾	Mobilité locale ⁽²⁾	Mobilité lointaine ⁽³⁾
Age			
0-14	68,2	54,8	10,7
15-24	47,4	35,2	9,2
25-29	78,5	58,5	16,1
30-39	69,2	54,6	11,7
40-59	33,4	26,1	5,9
60-74	22,6	16,7	5,4
75 et plus	21,6	17,9	3,4
CSP			
Agriculteurs	17,9	15,9	1,7
Artisans, chefs d'entreprise	45,9	36,5	7,8
Cadres supérieurs	60,3	39,5	17,3
Professions intermédiaires	57,9	43,5	12,5
Employés	56,9	45,2	10,0
Ouvriers	51,7	44,0	5,9
Retraités	23,2	17,6	5,2
Population active	53,3	41,9	10,7
Chômeurs	59,1	43,8	11,5
Étrangers	58,1	36,6	4,1
dont CEE	52,5	36,3	3,6
Français par acquisition	41,8	32,7	5,6
Population totale	48,7	37,9	8,7

CSP : condition socio-professionnelle.

(1) Depuis l'étranger compris.

(2) Changement de logement sans changement de région.

(3) Changement de région.